

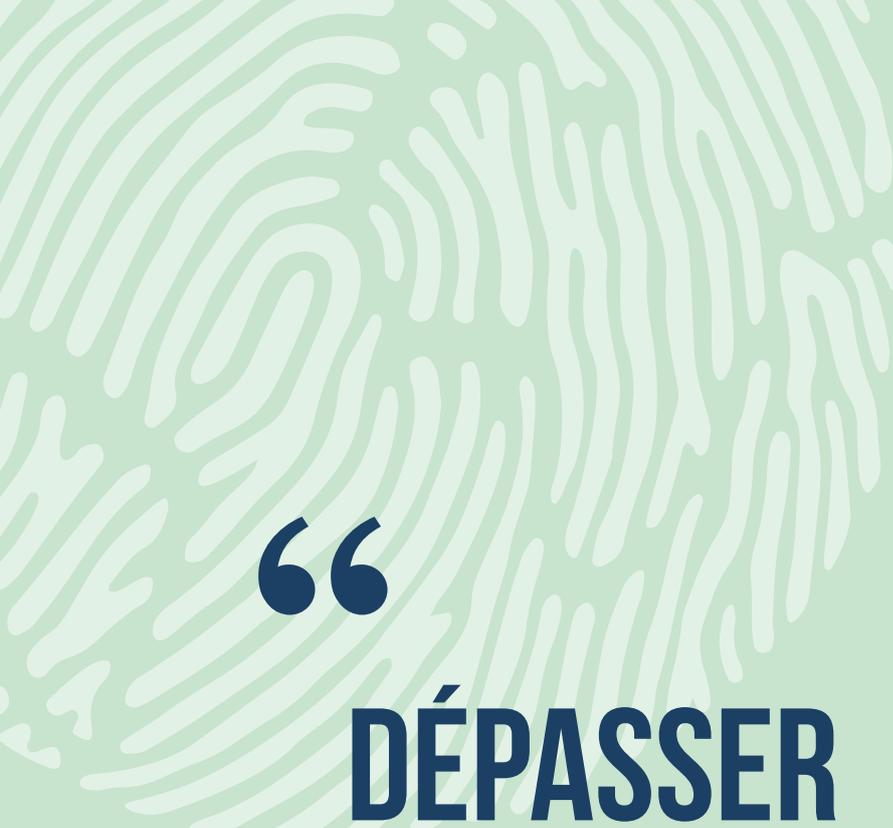


FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022



www.fnh.org



“

**DÉPASSER
LES CLIVAGES,
*INSPIRER
LES COURAGES***

pour que les solutions
écologiques deviennent
la chance de tous.

ÉDITO

Après plus de 30 ans d'existence, 2022 restera comme une année charnière dans l'histoire de la Fondation pour la Nature et l'Homme. Certains y verront l'année du renouveau. Pour les femmes et les hommes qui la composent, 2022 aura assurément été pleine de détermination, d'envie et d'espoir.

Après le départ définitif, fin 2021, du fondateur Nicolas Hulot, le temps est rapidement venu de reposer avec clarté l'identité de la Fondation pour la Nature et l'Homme, ainsi que son ambition pour le futur. Les premiers mois de 2022 ont ainsi été l'occasion d'une profonde introspection. Interrogeant tour à tour notre valeur ajoutée, notre impact, nos priorités... Nous avons décidé de remettre à plat notre action à l'aune de quelques questions incontournables : comment dépasser les blocages qui sclérosent encore aujourd'hui les grandes transformations à opérer ? Comment embarquer le plus grand nombre au-delà des clivages que l'urgence écologique réveille dans notre société ? Comment peser plus fortement dans le débat public ? Comment construire encore des solutions crédibles et efficaces ? Comment donner envie, tout simplement ?

Ça n'est pas seuls, mais à l'écoute de nos parties prenantes que nous avons souhaité mener ce travail approfondi. Et il a confirmé que nous ne nous étions pas trompés sur les fondamentaux de notre méthode : l'humain au cœur de notre action ; la science et l'expertise comme socle de nos prises de parole ; la co-construction avec celles et ceux qui sont au cœur des problématiques que nous cherchons à résoudre ; le dialogue avec les décideurs politiques et les acteurs économiques qui ont à la fois le pouvoir et la responsabilité d'agir. Et bien sûr, la volonté de mobiliser conjointement les décideurs et les citoyens afin de provoquer des changements significatifs, bénéfiques pour tous.

Dans une logique d'efficacité et d'impact, nous avons également choisi de déployer notre méthode autour cinq grands programmes : **Agir pour une biodiversité préservée**, **Favoriser une restauration collective responsable**, **Défendre une agriculture sans pesticides**, **Soutenir un élevage local et écologique** et **Promouvoir une mobilité décarbonée**. Autant d'enjeux aujourd'hui enlisés alors même qu'ils sont déterminants, tant dans leurs impacts directs sur nos vies (santé, qualité de vie, emploi...), que dans leurs conséquences dramatiques sur le climat et la biodiversité.

Comme vous pourrez le lire au fil de ces pages, ce renouveau a commencé à s'incarner dès 2022. Et construire la suite ne nous a pas empêché d'être actifs sur de nombreux sujets, bien au contraire ! Du Débat du Siècle à la victoire obtenue au profit des agriculteurs bio dans le cadre de la PAC, à la première édition de notre campagne de mobilisation citoyenne #JagisJePlante ou à la nouvelle promotion de lauréats de notre dispositif Génération Climat, nous avons été présents sur de nombreux fronts, assumant aussi de clore certains chapitres pour en ouvrir de nouveaux.

En 2022, nous avons ainsi continué à progresser dans une quête, certes de longue haleine, mais ô combien passionnante, déterminante et utile ! Et si nous en sommes là aujourd'hui, c'est aussi grâce à vous qui incarnez une force fidèle et puissante à nos côtés. Administrateurs de la Fondation, membres de son Conseil scientifique, Comité des donateurs, associations partenaires, donateurs et mécènes, ainsi que toutes celles et ceux qui nous suivent au quotidien dans nos actions et sur les réseaux sociaux... avec vous à nos côtés, nous sommes plus forts et plus efficaces : soyez ici chaleureusement remerciés.

À l'heure où ces lignes sont publiées, 2023 est déjà bien entamé. Une nouvelle gouvernance incarnée par Gildas Bonnel, nouveau président du Conseil d'administration et François Gemenne, président du Conseil scientifique, a pris place. Sans radicalité ni dogmatisme, c'est ensemble que nous allons désormais continuer à porter haut et fort la singularité d'une fondation qui entend dépasser les clivages et inspirer les courages, pour que les solutions écologiques deviennent la norme de nos vies, sans laisser personne de côté.



STÉPHANIE CLÉMENT-GRANDCOURT
DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FNH

TEMPS FORTS

"Dépasser les clivages, inspirer les courages" : la nouvelle ambition de la Fondation !

Après le départ définitif de Nicolas Hulot, fondateur de la FNH et président d'honneur de 2018 à 2021, nous avons travaillé sur le positionnement de la Fondation, interrogeant notre valeur-ajoutée pour l'avenir. Ce travail a abouti à l'écriture d'une nouvelle présentation de la Fondation, au choix de cinq programmes constituant désormais la colonne vertébrale de notre action et, pour la première fois, à la création d'une signature qui accompagne désormais toutes nos communications : *Dépasser les clivages, inspirer les courages*. Quelques mots pour dire sans détour notre façon d'appréhender la transition écologique.

#JagisJeplante, une campagne pour agir en faveur de la biodiversité

Renouant avec les campagnes de mobilisation citoyenne qui ont jalonné notre passé, nous avons lancé #JagisJeplante. Une campagne pour sensibiliser le grand public à la nécessité de replanter massivement des haies, des murs végétaux, des bosquets comestibles ou encore des « mini-forêts urbaines » dans tous nos lieux de vie. Objectifs ? Préserver la biodiversité, mieux s'adapter aux conséquences du changement climatique, préserver la qualité de l'air... Et pour inciter tout le monde à mettre en place son projet de plantation, nous avons développé de nombreux outils pédagogiques, dont une formation en ligne gratuite, composées de 64 tutos pour savoir comment s'y prendre, de A à Z...

Organisation du premier débat présidentiel 100% climat

Dans le cadre de l'élection présidentielle, nous avons souhaité offrir à chaque candidat l'opportunité de détailler ses engagements pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre de la France et ainsi respecter la décision juridique prononcée dans le cadre de l'Affaire du Siècle. C'est donc avec les trois autres organisations co-requérantes de l'Affaire du Siècle que nous avons organisé, sur Twitch, le Dé-

bat du Siècle : trois heures d'émission animées par les journalistes Paloma Moritz et Jean Massiet. Une première dans le cadre d'une élection présidentielle qui a fait plus d'1 million de vues.

Plus de soutien à l'agriculture biologique ? Nous l'avons fait !

En 2022, la France a élaboré sa déclinaison nationale (PSN) de la Politique Agricole Commune européenne, une politique structurante, tant par son budget que par sa durée. Très mobilisés, nous avons été entendus sur l'une de nos demandes obtenant le rehaussement du soutien aux agriculteurs en agriculture biologique à 110€/hectare/an, contre 82€ initialement prévus. Grâce à notre mobilisation, le nouveau PSN positionne désormais l'agriculture biologique à un niveau supérieur par rapport aux autres certifications.

15 millions de repas Mon Restau Responsable® servis en 2022

Cantines scolaires, maisons de retraite, hôpitaux ou restaurants d'entreprise... c'est fait, la barre des 1750 restaurants engagés est franchie ! Ce sont ainsi plus de 15 millions de repas/an qui sont désormais meilleurs dans l'assiette et meilleurs pour la planète. En parallèle, avec notre partenaire Réseau Restau'Co, nous nous sommes mobilisés dans le cadre du projet de loi de finances 2023, afin d'assurer un soutien à la restauration collective, durement touchée par l'inflation.

Crise alimentaire : une publication pour démêler le vrai du faux

La guerre en Ukraine a remis sur le devant de la scène la question de notre dépendance énergétique et alimentaire. Avec d'autres associations nous avons décrypté en 11 questions les causes réelles de cette crise et démontré que produire plus, en remettant en cause la stratégie européenne de « la Ferme à la Fourchette » visant une baisse de 50 % des pesticides d'ici 2030, n'est pas la solution. Présentée aux députés et à la presse, cette publication a également fait l'objet d'une activité de plaidoyer auprès du gouvernement et du président Emmanuel Macron.





Un état de lieu pour comprendre l'artificialisation des sols

En juin 2022, nous avons publié une première contribution sur le thème de l'artificialisation des sols. Au-delà de la présentation des définitions et des impacts, cette contribution brosse un état des lieux synthétique de la répartition des sols artificialisés en France métropolitaine. Un premier éclairage qui démontre combien la lutte contre l'artificialisation des sols est un phénomène complexe qui questionne fondamentalement nos modèles d'aménagement, et nous invite à repenser notre rapport aux territoires et à la biodiversité qui s'y développe.



Seconde édition de notre Baromètre des mobilités du quotidien

Avec notre partenaire Wimoov, la FNH a publié la 2^e édition du Baromètre des mobilités du quotidien. Reposant sur une enquête menée auprès de 13 000 personnes, cette nouvelle mouture nous a permis de mettre en lumière le chiffre de la précarité mobilité en France, révélant que 13,3 millions de personnes en souffrent déjà.



SOMMAIRE

5 DÉFIS AU CŒUR DE NOTRE ACTION 6

- Agir pour une biodiversité préservée 8
- Favoriser une restauration collective responsable 16
- Défendre une agriculture sans pesticides . . . 18
- Promouvoir une mobilité décarbonée 22
- Lutter contre le dérèglement climatique 24

GOVERNANCE 28

NOS CAMPAGNES DE COLLECTE GRAND PUBLIC 32

NOS PARTENAIRES ET MÉCÈNES 34

5 DÉFIS AU CŒUR DE NOTRE ACTION



De l'agriculture aux transports, en passant par la sauvegarde de la nature...de nombreuses solutions sont déjà à portée de main. Malheureusement, elles restent encore trop souvent l'exception, freinées par des obstacles d'ordre économique, politique, psychologique ou sociaux toujours très ancrés dans notre société. A la Fondation, notre mission consiste à identifier précisément ces blocages pour mieux les lever, en conjuguant les besoins humains et ceux de la planète. En 2022, nous avons agi sur 5 grands défis, découvrez comment...



THOMAS UTHAYAKUMAR
DIRECTEUR DES PROGRAMMES
ET DU PLAIDOYER



**AGIR POUR UNE
*BIODIVERSITÉ
PRÉSERVÉE***



**FAVORISER UNE
*RESTAURATION
COLLECTIVE
RESPONSABLE***



**DÉFENDRE UNE
*AGRICULTURE
SANS
PESTICIDES***



**PROMOUVOIR
*UNE MOBILITÉ
DÉCARBONÉE***



**LUTTER CONTRE
*LE CHANGEMENT
CLIMATIQUE***

A photograph showing a man and a young boy planting a sapling in a field. The man is on the left, wearing a blue shirt, and the boy is on the right, wearing a plaid shirt. They are both looking at the sapling with interest. The background is a lush green field with trees in the distance.

AGIR POUR UNE BIODIVERSITÉ PRÉSERVÉE

En 2022, nous avons ouvert l'épineux dossier de la lutte contre l'artificialisation des sols en France, nous nous sommes mobilisés pour que la protection de la biodiversité soit prise en compte dans la loi relative à l'accélération des énergies renouvelables (Loi ENR) et avons poursuivi notre action pour donner à un maximum de citoyens les moyens de restaurer et de préserver la nature près de chez eux.

RÉMI GUIDOUM

RESPONSABLE BIODIVERSITÉ



Lutter contre l'artificialisation des sols



En juin 2022, la FNH a publié sa première contribution sur le thème de l'artificialisation des sols. Au-delà de la présentation des définitions et des impacts de cet enjeu majeur, cette contribution brosse un état des lieux synthétique de la répartition des

sols artificialisés en France métropolitaine. Un premier éclairage qui rappelle que la lutte contre l'artificialisation des sols est un phénomène complexe qui questionne fondamentalement nos modèles d'aménagement et nous invite à repenser notre rapport aux territoires et à la biodiversité qui s'y développe. Cet état des lieux sera prolongé en 2023 par plusieurs autres publications, qui visent à éclairer les moteurs principaux de l'artificialisation des sols en France, mais aussi à proposer des pistes pour une politique de sobriété foncière écologiquement efficace et socialement juste.

Cette publication a été suivie de divers rendez-vous de plaidoyer avec des parlementaires (députés et sénateurs) et/ou leurs collaborateurs, plusieurs rencontres avec les cabinets de la Première ministre et du ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, ainsi qu'avec les services compétents de l'administration centrale.

Afin de vulgariser ce sujet auprès du grand public, cette publication a également fait l'objet d'un article publié sur le site de la Fondation intitulé "artificialisation des sols : de quoi parle-t-on vraiment ?" et relayé sur ses réseaux sociaux.

Conception et lancement de l'étude "Enjeux sociaux de la lutte contre l'artificialisation des sols", en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre

Au cours de l'année 2022, la FNH a également travaillé à l'élaboration et au lancement d'une étude sur les enjeux sociaux de la lutte contre l'artificialisation des sols. Les discussions se sont concrétisées avec la Fondation Abbé Pierre qui a accepté de co-porter cette étude avec nous, notamment dans le but d'étudier les liens entre la mise en œuvre des politiques de lutte contre l'artificialisation des sols et les problématiques d'accès au logement.

Le projet se découpe en trois phases :

1. Des entretiens qualitatifs pour identifier des points de tension potentiels entre lutte contre l'artificialisation des sols et lutte contre les inégalités d'accès au logement, aux services et à la nature.
2. Une enquête en ligne réalisée auprès d'élus locaux et de services déconcentrés de l'Etat ; ainsi que des études de cas sur une sélection de territoires.
3. La création et l'animation de groupes de travail pour coconstruire des propositions de politiques publiques visant à lutter contre l'artificialisation des sols sans accroître les inégalités sociales.

L'étude a pu être lancée en octobre 2022, pour une publication fin 2023.

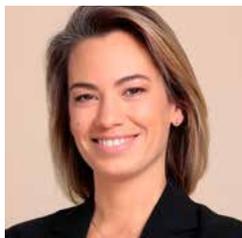
Et aussi... préserver la biodiversité tout en accélérant les énergies renouvelables

La fin d'année a également été marquée par l'examen du projet de loi relatif à l'accélération des énergies renouvelables (EnR) au Sénat et à l'Assemblée nationale. A cette occasion, la FNH a rappelé l'absolue nécessité d'accélérer le déploiement des EnR pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone en 2050. Dans ce cadre, nous avons poussé un maximum de mesures pour concilier EnR, protection des écosystèmes et justice sociale, en proposant notamment de prioriser le déploiement des panneaux photovoltaïques sur le bâti et les espaces artificialisés afin de protéger les sols, ainsi que des mesures permettant un accès massif des particuliers à des installations d'EnR en autoconsommation. Nous nous sommes ainsi particulièrement mobilisés autour d'une mesure clé : permettre aux ménages d'accéder à un prêt à taux zéro pour l'installation de panneaux solaires sur leur toiture.



#JagisJePlante

Engagés à nos côtés
pour cette première édition :



Anne-Laure Bonnet
Journaliste sportive.



Elie Semoun
*Humoriste, comédien
et auteur.*



Stéphane Marie
*Jardinier, animateur
de l'émission
"Silence ça pousse".*



Nicolas Meyrieux
*Youtubeur, comédien
et paysan.*

#JagisJePlante pour la biodiversité !

Avec #JagisJePlante nous renouons avec les grandes campagnes de mobilisation citoyennes qui ont fait l'histoire de la Fondation. Sensibiliser le citoyen pour lui montrer son pouvoir d'action, tout en lui donnant des clés très concrètes pour agir, reste une de nos marques de fabrique.



MANUELA LORAND
DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION
ET DE LA MOBILISATION

Lancée en octobre 2022 pour répondre au besoin impérieux de lutte contre l'érosion de la biodiversité et de renaturation des villes, notre campagne de mobilisation citoyenne #JagisJePlante a reçu un accueil enthousiaste pour sa première édition.

Avec cette campagne, la FNH a décidé de miser sur un geste simple qui concerne et rassemble toutes les générations : jeunes, actifs ou retraités, mais aussi agriculteurs, chefs d'entreprises, professeurs des écoles ou élus locaux : planter ! L'enjeu : créer l'envie de planter en rappelant à chacun le pouvoir des plantations, tant pour le retour des oiseaux, des auxiliaires des cultures et autres insectes pollinisateurs, que pour notre propre bien-être (cadre de vie, convivialité, qualité de l'air, réduction des îlots de chaleur en ville, réduction des pesticides, lutte contre la sécheresse ou les inondations...).

Et si planter à la maison est un premier pas, l'objectif de #JagisJePlante est bien de rendre le citoyen autonome pour booster les plantations dans les copropriétés, les écoles, autour des places de parking, du stade de foot ou des champs, dans les Ehpad ou les entreprises...



Pour sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre, nous avons travaillé sur 4 leviers :

1 Faire comprendre au plus grand nombre les enjeux liés à la préservation de la biodiversité et les bienfaits des plantations pour la nature et pour le bien-être des citoyens grâce à notre page web : www.jagisjeplante.org. Nous y avons mis en libre téléchargement de nombreux outils pédagogiques :

- ▶ Guide du planteur.
- ▶ Guide du planteur en herbe.
- ▶ 4 posters des essences à privilégier par type de plantation.
- ▶ Poster sur les 10 bons gestes du planteur pour aider la biodiversité.



2 Encourager le passage à l'action pour voir fleurir les projets de plantations partout en France grâce à notre plateforme du bénévolat nature : www.jagispourlanature.org.

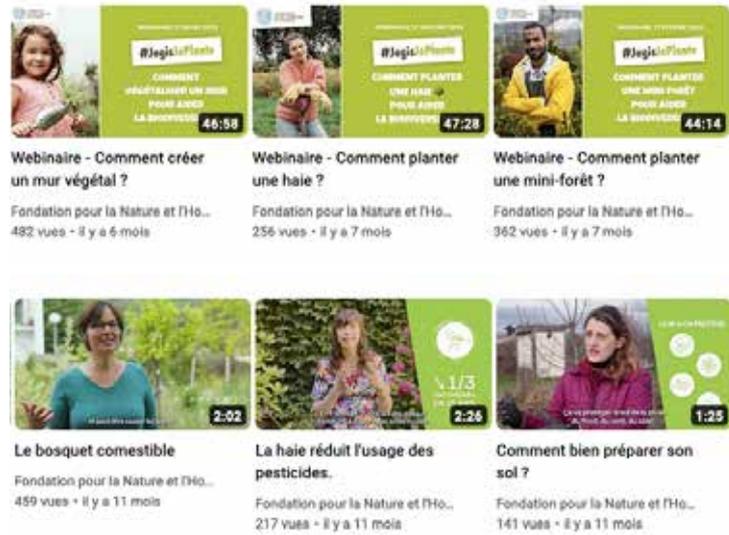
Elle a permis de mettre en relation des associations de terrain qui cherchaient des bras et des citoyens volontaires qui souhaitent s'initier aux plantations ou plus simplement aider les acteurs locaux.

3 Rendre le citoyen autonome grâce à notre formation en ligne gratuite. Composée de 64 tutos vidéo animés par le comédien Nicolas Meyrieux, de fiches pédagogiques et de quiz.... La formation donne toutes les clés pour savoir où, quand et comment planter, au choix : des haies champêtrées, des bosquets comestibles, des murs végétalisés et des mini-forêts. 4 types de plantation sélectionnés pour leur impact positif sur la biodiversité et sur notre qualité de vie.

Pour construire cette formation, nous avons travaillé avec 5 associations de terrains ; Arthropologia, Boomforest, Des espèces parmi'lyon, Planteurs volontaires et Pirouette cacahuète.



4 Accompagner les citoyens grâce à l'organisation de webinaires. Ouverts au grand public, ils ont permis de mettre en avant les bienfaits de chaque type de plantation, de faire des partages d'expérience avec des citoyens qui ont organisé leur propre chantier de plantation (les coûts, les aides sollicitées, la période, les freins, les clés de succès...) et de répondre à toutes les questions techniques et pratiques que chacun se pose.



Retour sur quelques temps forts de #JagisJePlante

La conférence de presse de lancement

Journalistes, partenaires, mécènes, marraine et parrains étaient tous présents pour le lancement de notre campagne de plantations citoyennes organisée au Maif Social Club !

- ▶ **2 bandes annonces vidéo vues 117 000 fois** sur les réseaux sociaux
- ▶ **10 journalistes présents** et de nombreux articles à la clé.



Toute la Fondation mobilisée pour la Sainte-Catherine !

A l'occasion du week-end de la Sainte-Catherine où « tout bois prend racine », les 25, 26 novembre, toute l'équipe de la Fondation s'est mobilisée pour donner l'exemple et planter des haies, des mini-forêts, des murs végétalisés et des bosquets comestibles un peu partout en France : Ile-de-France, région Rhône-Alpes, Normandie, Hauts-de-France, Bretagne etc.

Au total près de **5 500 plants** ont été mis en terre durant le week-end.



Un défi inédit pour sensibiliser le plus grand nombre sur les réseaux sociaux !

Pour incarner notre message et montrer que planter est non seulement utile, mais aussi à la portée de toutes et tous, nous avons souhaité donner l'exemple et créer une mini-série pour les réseaux sociaux. Son principe : 3 équipes « s'affrontent » dans un challenge de plantations où l'humour et la pédagogie sont les ingrédients principaux.

Animée par le comédien et youtubeur Nicolas Meyrieux, la série a réuni des influenceurs, une partie de l'équipe de la FNH et des habitants de la commune de Chelles (77) qui a accepté d'accueillir notre plantation et notre tournage.

Au total **12 épisodes** d'1mn30 diffusés sur Instagram et Facebook entre le 27 novembre et le 9 décembre, totalisant une moyenne de 10 000 vues par épisodes.



#JAGISJEPLANTE SUR LE TERRAIN :

- ▶ Plus de 400 chantiers organisés partout en France.
- ▶ En tête : Ile-de-France, région de Lyon, Marseille, Lille.
- ▶ Près de 9200 personnes engagées.
- ▶ Près de 3200 inscrits à la formation #JagisJePlante.
- ▶ Près de 5000 téléchargements du guide #JagisJePlante.
- ▶ Près de 1500 inscrits à nos webinaires.

Une campagne d'affichage numérique dans les métros et gares parisiennes offerte par Médiatransport

#JagisJePlante s'est installée dans les gares de Lyon, Montparnasse et Saint-Lazare, ainsi que dans les stations de métro Alésia, Château d'eau, Château rouge, Concorde, Etienne Marcel, Gare du Nord, Grande Arche de la Défense, Réaumur Sébastopol et Strasbourg Saint-Denis. Le message « Et vous, qu'allez-vous planter pour la biodiversité ? » s'est affiché sur près de 300 écrans numériques :

Dans les gares du 16 au 30/11

- ▶ 195 écrans
- ▶ Près de 750 000 passages

Dans le métro du 16 au 30/11

- ▶ 32 écrans
- ▶ Près de 300 000 logs

Et du 1^{er} au 15 janvier 2023 sur 70 écrans notamment sur la ligne 4 et à la station Concorde

Encourager le bénévolat nature avec la plateforme jagispourlanature.org

Depuis 2010, la Fondation anime la plateforme du bénévolat nature. Un lieu unique qui permet à des structures (associations, gestionnaires d'espaces naturels, collectivités) qui organisent des activités très concrètes sur le terrain pour préserver la biodiversité d'entrer en contact avec des citoyens désireux d'agir près de chez eux. Six grands types d'actions sont proposés : observer la faune et la flore, soigner la faune sauvage ; préserver les espaces naturels, ramasser des déchets, découvrir la biodiversité, alerter en cas d'urgence.

En 2022, 1 954 activités ont été proposées sur cette plateforme du bénévolat nature qui cumule désormais 35 000 citoyens bénévoles inscrits. Le travail de communication réalisé en 2022 autour de grands temps forts comme les opérations « Montagne zéro déchets », « La nuit de la chauve-souris » ou encore le « World clean up day » ont permis l'inscription de 2891 personnes supplémentaires, ce qui représente une augmentation de presque 10 % pour l'année 2022 ! Au total, ce sont 13 campagnes nationales ou régionales qui sont venues enrichir l'offre de la plateforme tout au long de l'année 2022.

En termes d'engagement sur le terrain, nous avons cumulé 18 140 participations à des actions de protection de la biodiversité, avec une augmentation de 30 %. Le réseau d'acteurs proposant des activités a, lui aussi, fortement augmenté puisqu'il a accueilli 213 nouveaux contributeurs en 2022. La barre des 1 000 structures a été dépassée pour atteindre un nombre total de 1031 structures membres du réseau animé par nos soins.

Des partenariats se sont également renforcés avec les grands réseaux associatifs que sont : la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels pour « Fréquence Grenouille » et « Chantiers d'automne », Surfrider Foundation Europe pour les « Initiatives Océanes », RAMSAR-France pour les « journées mondiales des zones humides » et la Société Nationale de Protection de la Nature pour la « fête des mares ».

Participation à une vidéo Kombini en partenariat avec l'Office Français de la biodiversité

Dans le cadre d'une série de cinq vidéos de vulgarisation sur la biodiversité commandée par l'OFB et réalisée par Kombini, la FNH est intervenue en qualité d'expert sur la thématique de l'artificialisation des sols. Nous avons travaillé avec les agents de l'OFB pour la rédaction du script, puis participé au tournage de l'une des cinq vidéos, spécifiquement dédiée à cette thématique. « Il faut sauver les sols » a été vue plus de 516 k fois sur Instagram, via le compte de Kombini.

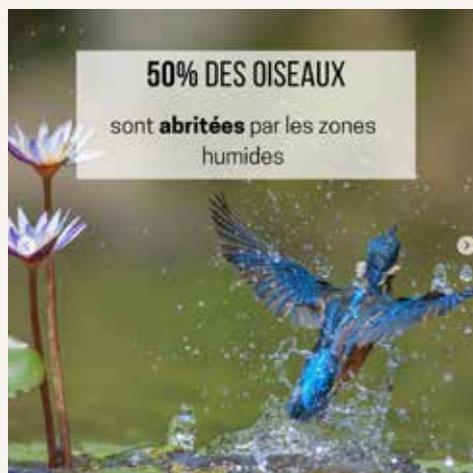


> [Vidéo : Il faut sauver les sols !](#)



ZOOM SUR LA FÊTE DES MARES ET DES ZONES HUMIDES !

A l'occasion de la Fête des mares du 28 mai au 5 juin 2022, près d'une centaine d'activités ludiques, scientifiques et pédagogiques organisées partout en France ont été proposées sur la plateforme du bénévolat nature. Ces activités étaient l'occasion pour celles et ceux qui le souhaitaient, de découvrir les milieux complexes que sont les mares. Animée par la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), la 7^e édition de cette fête s'est articulée autour du thème "Les mares alliées du vivant" afin de montrer l'importance de la biodiversité des mares et des zones humides pour l'équilibre des écosystèmes, mais aussi pour les multiples services qu'elles apportent à notre société.





FAVORISER UNE RESTAURATION COLLECTIVE RESPONSABLE

En soutenant et en accompagnant les cantines vers les objectifs de la loi EGalim grâce à notre démarche Mon Restau Responsable®, nous avons également œuvré auprès des pouvoirs publics pour permettre à la restauration collective de continuer à proposer une nourriture plus saine et durable, malgré l'inflation.

PATRICE RAVENEAU

COORDINATEUR DE LA DÉMARCHE
MON RESTAU RESPONSABLE®



Plus de moyens pour la restauration collective dans un contexte d'inflation

Avec notre partenaire le réseau Restau'Co, nous nous sommes mobilisés dans le cadre du projet de loi de finances 2023. L'objectif : s'assurer que la restauration collective publique, durement touchée par le contexte d'inflation, bénéficie d'un soutien financier lui permettant de continuer à servir des produits sans pesticides et de respecter ses objectifs EGalim. Nous avons porté en ce sens trois propositions :

- ▶ L'allocation d'un budget d'urgence à hauteur de 20 centimes par repas pour soutenir l'achat de produits bio.
- ▶ L'allocation d'une prime à l'investissement de 100 millions d'euros pour accompagner la restauration collective sur le long terme.
- ▶ La nécessité de mettre à disposition des restaurants collectifs un rapport sur les dispositifs financiers à leur disposition pour progresser.

Après plusieurs rencontres avec les députés, nos propositions ont été traduites en amendements déposés par plusieurs groupes politiques. Cependant, le 49.3 n'a pas permis l'examen de ces amendements. Mais nous ne baissons pas les bras pour autant ! En 2023, nous allons poursuivre notre mobilisation.



Mon Restau Responsable® passe le cap des 1750 restaurants engagés !

Si la restauration collective a besoin de moyens pour faire évoluer ses pratiques, elle a aussi besoin d'une méthode pour s'organiser et fédérer les équipes. C'est pour cette raison que nous travaillons depuis 2016, au déploiement de la garantie participative d'engagement Mon Restau Responsable®, créée avec le réseau Restau Co.

Après deux années compliquées à cause de la crise sanitaire, les engagements ont bien repris en 2022 avec 44 nouvelles structures entrantes (contre seulement 27 structures en 2021). Les engagements concernent tous les secteurs de la restauration collective : aussi bien les cantines scolaires et universitaires avec 17 mairies, 5 collèges, 3 lycées et 3 CROUS, que le secteur médico-social avec 8 hôpitaux, 3 IME et ESAT et 2 Ehpad, puis le secteur privé avec 2 entreprises et 1 centre de vacances.

Pour maintenir le déploiement de la démarche, la priorité a été donnée à son inscription dans les projets alimentaires de territoire (PAT) en s'appuyant sur le livret « Mon Restau Responsable & Moi » édité par la FNH et sur 2 émissions web « En direct du PAT de ... » (Brière et Châtellerauld). En tout, ce sont plus de 90 chargés de mission PAT qui ont été contactés, et 6 PAT qui ont décidé d'utiliser Mon Restau Responsable® comme outil officiel. L'année 2022 s'est terminée par l'organisation d'une Journée territoriale à La Rochelle lors de laquelle 5 structures du territoire se sont engagées.



RESTAURATION COLLECTIVE : ÇA BOUGE À LA ROCHELLE !

Le 16 décembre 2022, le Groupe Hospitalier Littoral Atlantique, les sites de restauration universitaires de La Rochelle, le restaurant d'entreprise de Léa Nature, la mairie de La Jarrie et le lycée Fénélon Notre-Dame ont présenté leurs engagements pour une alimentation saine et durable à leur convives, élus, fournisseurs... à l'occasion d'une séance publique.



DÉFENDRE UNE AGRICULTURE SANS PESTICIDES

En 2022, nous avons œuvré pour soutenir l'agriculture biologique dans le cadre de la déclinaison nationale de la Politique Agricole Commune ; nous nous sommes mobilisés pour la mise en place des mesures miroirs en faveur d'une réciprocité des normes sociales et environnementales ; et avons éclairé les enjeux de souveraineté et de sécurité alimentaire dans le contexte de Guerre Ukraine-Russie.

ELYNE ETIENNE

RESPONSABLE AGRICULTURE



Plaidoyer pour plus de soutien à l'agriculture biologique dans le nouveau Plan stratégique national de la France

En février 2021, la FNH a sorti un rapport sur les financements publics et privés de la réduction des pesticides qui identifie des espaces politiques et des leviers, pour donner aux agriculteurs les moyens de réduire leur usage. En 2022, en lien avec nos partenaires mobilisés sur le sujet (Pacte du Pouvoir de Vivre, plateforme pour une autre PAC, FNAB...) nous avons poursuivi la valorisation des conclusions du rapport. Nous nous sommes notamment appuyés sur les conclusions mettant en évidence que seules les aides à la bio et les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC systèmes) ont un impact avéré sur la réduction des pesticides pour renforcer notre argumentaire et **nos propositions pour la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC)** et la déclinaison nationale de celle-ci (le PSN - Plan Stratégique National), structurante par son budget et sa durée (5-7 ans). La première copie de la France ayant



été retoquée par la Commission européenne qui a pointé du doigt l'incapacité du PSN français à adresser les enjeux sociaux et environnementaux, nous avons saisi l'occasion, avec la plateforme pour une autre PAC et la FNAB, pour porter trois propositions auprès des décideurs :

- ▶ rehausser le niveau d'ambition : rémunérer l'agriculture biologique à hauteur de 145 euros par hectare/ an,
- ▶ supprimer la certification HVE ("Haute valeur environnementale") de l'éco-régime

- ▶ et rehausser le budget pour les mesures agroenvironnementales et climatiques à au moins un milliard d'euros par an.

Après plusieurs entretiens avec le ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture et son cabinet, nous avons été entendus sur l'une de nos demandes : le soutien financier aux agriculteurs en agriculture biologique a été rehaussé de 110€/hectare/an, contre 82€ initialement prévus. Un pas important ! De plus, désormais, le nouveau PSN positionne clairement l'agriculture biologique à un niveau supérieur aux autres certifications.

La FNH a également soutenu la campagne menée par la FNAB dans les médias et sur les réseaux sociaux pour que les aides à la bio (aides au maintien) ne soient pas définitivement supprimées. Nous avons ainsi relayé et co-signé des communications sur ces sujets.

Démontrer l'intérêt des mesures miroirs en faveur d'une réciprocité des normes sociales et environnementales

Le discours de la FNH sur la PAC s'est également articulé avec celui porté, depuis mars 2021, sur les mesures miroirs. Cette proposition, qui a fait l'objet du rapport « Comment protéger nos agriculteurs et l'environnement ? », en collaboration avec l'Institut Veblen et Interbev, propose de mettre en place un règlement européen pour interdire l'importation de denrées produites avec des substances ou pratiques interdites en Europe. Cette mesure, couplée à une réforme en profondeur de la PAC, permet de concilier protection des agriculteurs et des marchés européens et accompagnement dans la transition. Cela permet d'avoir un discours européen et national plus global pour soutenir notre vision de la transition agro-écologique.



Dans le cadre de la présidence française de l'UE, la Fondation a également co-organisé avec l'Institut Veblen et Interbev, le 10 février 2022 à Bruxelles, la conférence « De nouvelles règles de commerce international pour une politique européenne cohérente au service d'une alimentation durable ». Durant 2h40, elle a rassemblé des représentants de la Commission européenne, du Parlement européen et des États membres.

L'IMPACT EN QUELQUES CHIFFRES :

- ▶ Près de 110 participants en présentiel.
- ▶ 280 participants en visioconférence.
- ▶ Une moyenne d'écoute d'1h27.
- ▶ 61 retombées dans la presse française et internationale.
- ▶ 7 journalistes présents.
- ▶ 173 tweets en trois langues soit en moyenne 1 tweet par minute pendant 3 heures .



Enfin, tout ce travail a fait l'objet, tout au long de l'année, de relais sur le site de la Fondation, ses réseaux sociaux et la presse, via l'envoi de communiqués de presse, parmi lesquels :

- ▶ FNH, Veblen Institute, Mesures-miroirs : l'idée franchit encore une étape au niveau européen, 10/02
- ▶ FNH, Veblen Institute, L'interdiction d'importer des denrées ne respectant pas les normes de l'UE sur la bonne voie ? 03/06
- ▶ FNH, Veblen Institute, Les incohérences du règlement UE sur l'utilisation durable des pesticides, 23/06
- ▶ FNH, Veblen Institute, Interbev, Bilan de la PFUE sur les mesures miroirs et la réciprocité des règles dans les échanges commerciaux, 30/06
- ▶ FNH, Veblen Institute, Pourquoi l'accord UE-Mercosur est sur le point de revenir en force ? 04/11
- ▶ Un carrousel sur Instagram sur le potentiel retour du projet de ratification UE-Mercosur (610 likes, 11 098 reach) posts facebook (104 interactions and 6251 reach).
- ▶ 11 tweets postés en 2022 sur les mesures miroirs. 12687 reach.

Décryptage de la crise alimentaire – Guerre en Ukraine

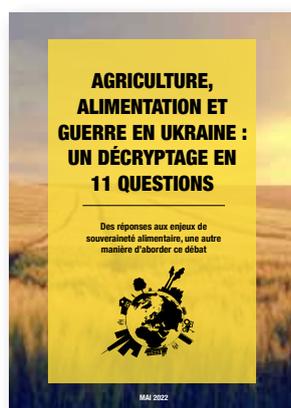
Alors que nous produisons largement de quoi nourrir le monde, l'insécurité alimentaire ne cesse de croître depuis bientôt sept ans. Une situation dramatique renforcée en 2022 par la guerre en Ukraine et les changements climatiques, qui ont alimenté de vifs débats en France et en Europe autour de la nécessité d'augmenter la production agricole et la remise en question des ambitions environnementales. Au prétexte qu'il faudrait produire plus pour compenser les cultures de céréales ukrainiennes et ainsi éviter pénurie et famine, la stratégie européenne de « la Ferme à la Fourchette » et les obligations de mise en jachère et de rotation dans la PAC ont été remises en cause.

Entre mars et juillet 2022, la FNH s'est mobilisée avec ses partenaires (Greenpeace, Amis de la Terre, CC-FD-Terre Solidaire) pour mener un état des lieux plus rigoureux de la situation et trouver d'autres manières d'éviter une crise alimentaire.



Ce travail a fait l'objet de deux publications :

- ▶ **Agriculture, alimentation et guerre en Ukraine : un décryptage en 11 questions** pour expliquer les vraies raisons de la crise alimentaire (publié en français et en anglais).
- ▶ **44 mesures pour garantir la souveraineté alimentaire dans les pays du Nord comme du Sud**, sans pour autant renoncer à nos ambitions environnementales.



Ces deux publications ont été présentées et diffusées aux députés, notamment à l'occasion d'une formation qui a rassemblé 40 d'entre eux et aux journalistes, durant une conférence de presse (20 journalistes présents). En parallèle, de nombreux rendez-vous ont été organisés à ce sujet avec le ministre de l'Agriculture et ses conseillers, ainsi qu'une lettre ouverte envoyée à Emmanuel Macron et à Julien Denormandie. Rédigée à 26 autres organisations, cette lettre mettait en avant la nécessité de ne pas céder aux pressions des représentants du modèle agricole industriel, tout en prenant des mesures pour soutenir les agriculteurs et garantir l'accès à l'alimentation.

Ce travail a également fait l'objet de publication sur le site de la Fondation et ses réseaux sociaux.

PROMOUVOIR UNE MOBILITÉ DÉCARBONÉE

En pleine crise énergétique en Europe, nous avons mis un chiffre sur la précarité mobilité en France et détaillé ses causes et conséquences.

JULIEN BELTOISE

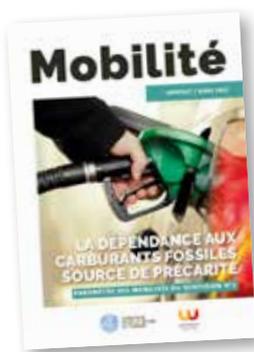
RESPONSABLE MOBILITÉ



2^e édition du Baromètre des mobilités du quotidien

En janvier 2020, la FNH et son partenaire Wimoov publiaient le premier Baromètre de la mobilité du quotidien, soulignant le manque de choix des citoyens en matière de mode de transport, en particulier dans les zones périurbaines fortement dépendantes à la voiture individuelle. Les obstacles sociaux au changement vers une mobilité durable y étaient également soulignés, ainsi que les aspirations des Français à améliorer leur mobilité.

Dans le Baromètre n°2 publié en mars 2022, nous avons souhaité mettre en lumière la précarité mobilité en France, révélant que 13,3 millions de personnes en souffrent déjà. En pleine crise énergétique en Europe, la FNH a porté ses résultats à la connaissance des médias et des décideurs politiques, notamment lors d'un événement à la commission transport du Parlement européen pour démontrer que les mesures de court terme ne sont pas suffisantes. Nous avons porté un discours et des propositions en faveur de l'accompagnement des citoyens vers la sortie des carburants fossiles et de la réduction de la dépendance à la voiture solo, appelant notamment à un plan social d'accompagnement vers les mobilités durables.



> Lire : [Notre baromètre inédit sur "l'humeur écologique" des Français](#)



FOCUS PAR RÉGION



QUELLES EVOLUTIONS EN 2 ANS ?





LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Avec nos partenaires de l’Affaire du Siècle et du Pacte du Pouvoir de Vivre, nous nous sommes mobilisés pour que le sujet du climat émerge au cœur de la présidentielle. Nous avons également continué à soutenir la jeunesse qui s’engage, en favorisant l’émergence de projets partout en France.

STÉPHANIE CLÉMENT-GRANDCOURT

DIRECTRICE GÉNÉRALE



L’Affaire du Siècle mobilisée pour plus de climat dans la Présidentielle



Le 14 octobre 2021, une décision historique était rendue par le tribunal administratif de Paris impliquant qu’au 31 décembre 2022, l’État français devrait avoir mis en œuvre toutes les mesures utiles pour rattraper le surplus d’émissions de gaz à effet de serre produit entre 2015 et 2019. Avec les autres organisations de l’Affaire du Siècle, nous avons estimé que l’élection présidentielle ne pouvait pas faire l’impasse sur cet enjeu, le prochain locataire de l’Élysée étant directement comptable de la manière de sortir la France de l’illégalité climatique.

Mais nous avons très vite constaté que les candidats étaient rarement interpellés par les médias sur cette décision de justice et plus généralement sur l’urgence climatique. Pour mesurer cette absence du climat dans le débat médiatique, nous avons mis en place un baromètre piloté par l’institut Kantar. Il nous a permis de suivre de près le poids du climat dans le débat. Le résultat s’est avéré accablant mais peu surprenant : du 14 février au 20 février 2022, le climat a concerné 2,6% seulement du temps médiatique dans la campagne présidentielle.

Forts de ce chiffre, nous avons lancé un appel incitant les rédactions et les journalistes à prendre leur responsabilité et à ne pas reléguer le climat dans les interviews ou débat avec les candidats. Il a réuni plus de 76 000 signatures. Puis nous avons envoyé un questionnaire aux candidats pour leur demander les mesures concrètes prévues dans leur programme pour sortir la France de l’illégalité climatique.

Le 13 mars 2022, au lendemain d’une grande journée de mobilisations pour le climat, nous avons organisé, sur le réseau social Twitch le premier débat présidentiel 100 % climat, présenté par Paloma Moritz et Jean Massiet. Pendant plus de trois heures, Valérie Péresse, Anne Hidalgo, Jean-Luc Mélenchon, Yannick



Jadot, Fabien Roussel et Philippe Poutou ont répondu à tour de rôle aux questions des deux journalistes. Le Débat du Siècle a été l’émission plus regardée de ce dimanche soir sur Twitch (hors jeux vidéo), cumulant plus de 1 million de vues. Durant ce weekend fort en mobilisation, le poids des questions climatiques dans les médias est remonté à 11,87 %.

Le 14 octobre 2022, un an après la condamnation, nous nous sommes rendus près de Landiras en Gironde, au cœur de la forêt ravagée par le feu suite à l’été caniculaire de 2022 pour y interpeler à nouveau le gouvernement sur l’insuffisance des mesures mises en place pour respecter la décision de justice.

2023 marque un tournant : une nouvelle étape s’ouvre pour l’Affaire du Siècle et avec elle un nouvel objectif : celui d’obtenir la mise en œuvre effective de décision de justice.

Un nouveau combat plein et entier dans lequel la FNH a décidé de ne pas s’investir, mettant un terme à son intervention comme fondation co-requérante aux côtés de Greenpeace France, Oxfam France et Notre Affaire à Tous. Après 4 ans d’un investissement sans faille, avec à nos côtés notre avocate Clémentine Baldon, nous avons choisi de recentrer notre énergie vers d’autres sujets tout aussi indispensables.

CHIFFRES

- ▶ Plus d’UN MILLION DE VUES pour le Débat du Siècle.
- ▶ Un appel signé par 76 000 PERSONNES, dont plus d’une quarantaine de personnalités scientifiques, journalistes et représentants de la société civile.
- ▶ 18 COMMUNIQUÉS de presse envoyés.

En campagne avec le Pacte du Pouvoir de Vivre

En 2022, la FNH a également poursuivi sa mobilisation avec la soixantaine d'organisations pluriels, membres du Pacte du Pouvoir de Vivre. L'enjeu : faire émerger les sujets de la transition écologique et solidaire dans la campagne présidentielle.

Pour ce faire, l'alliance a porté 90 propositions présentées à plusieurs candidats à l'élection. Le Pacte a également organisé plus de 25 rencontres partout en France avec les groupes locaux du Pacte, dont un « meeting » à Vaulx-en-Velin, qui a rassemblé plus de 500 personnes.

Associations locales et dirigeants des organisations membres du Pacte étaient présents pour réaffirmer leur unité autour des propositions et leur volonté d'établir un nouveau modèle de société plus écologique, plus solidaire et plus démocratique.

Tout cela a été accompagné d'une campagne de communication sous la bannière « Nous présidents » mettant en scène des Français et des Françaises exprimant une des mesures du Pacte qu'ils mettraient en œuvre... eux Présidents.



CHIFFRE CLÉS

- ▶ 1 VIDÉO « Les vœux des Français » ayant cumulées 156,7 K de vues.
- ▶ 25 RENCONTRES organisées partout en France .
- ▶ 9 WEBINAIRES pour expliquer les propositions du Pacte.



Un rapport pour faire les bons choix pour le mix électrique de 2050...

En fin d'année, avec notre président Alain Grandjean, nous avons présenté aux associations membres du Réseau Action Climat la publication « Comment faire les bons choix pour le mix électrique de 2050 ? ».

Pour y répondre, nous avons travaillé avec deux équipes de chercheurs afin d'étudier les différences de coûts du système électrique, selon que la France opérerait pour un programme de construction de 8 EPR ou viserait le 100 % renouvelable. La FNH a démontré que la variable « coût » ne peut être le seul argument pour décider de l'avenir du système électrique français. Une certitude toutefois : miser sur la sobriété reste une stratégie gagnant-gagnant.

Soutenir la jeunesse qui s'engage à travers le dispositif « Génération climat »

Au printemps 2022, un appel à projets a été lancé générant 266 demandes, parmi lesquelles 80 dossiers complets répondant aux critères d'éligibilité. A l'issue de la phase d'instruction, ce sont 45 dossiers qui ont été présentés au jury de sélection organisé le 5 juillet à la Fondation. Parmi eux, le jury a finalement décidé d'en soutenir 28, répartis en :

- ▶ 11 coups de pouce et 8 coups de main en France,
- ▶ 7 coups de pouce et 2 coups de main à l'international.

La dotation financière attribuée a été de 85 000 euros, soit 69 jeunes porteurs de projet encouragés dans leur engagement.

Afin d'inspirer toujours plus de jeunes et leur donner envie d'agir, 465 activités qui ont pu être proposées à plus de 5300 jeunes sous forme de formations, d'actions de terrain, de forums d'échanges ou encore des ateliers d'écriture de projets.

- ▶ La production de 21 articles et de 4 vidéos, puis leur diffusion sur différents sites internet et réseaux sociaux. En tout, ce sont plus de 730 800 personnes qui ont été touchées sur les réseaux sociaux.
- ▶ L'animation du réseau des ambassadeurs du programme : 15 jeunes sélectionnés parmi les lauréats pour incarner le dispositif. Les ambassadeurs ont participé à des ateliers d'échanges avec des experts pour développer leurs connaissances et se former afin d'améliorer leur prise de parole en public. En tout, ce sont 13 formations différentes qui leur ont été proposées. A titre d'exemple, certains ambassadeurs ont participé à une session de « L'expert répond » sur la gestion des déchets organisée en partenariat avec Experts solidaires (réseau associatif d'experts qui appuient des projets de solidarité internationale).

En retour, les 15 jeunes ambassadeurs ont été mobilisés pour intervenir lors de 70 événements. Pour n'en citer que quelques-uns :

- ▶ Le forum convergence (3 - 11 septembre 2021) : 3 ambassadeurs ont animé un atelier sur « jeunesse & climat ».
- ▶ « Diaspora Youth Day » organisé en novembre 2021 par l'African Development Platform (ADEPT)

lors des journées européennes du développement à Bruxelles : intervention d'une ambassadrice lors d'un atelier.

- ▶ Le Forum sur l'engagement organisé le 9 octobre 2021 par Yvelines Coopération internationale et Développement (YCID) dans le cadre de son programme « Solidarité internationale et jeunesse » a accueilli un ambassadeur qui y a présenté son initiative à la centaine de participants présents.



Zoom sur un projet soutenu : Velhome

Saviez-vous que 1 000 vélos sont volés chaque jour en France ? Cela représente un frein important au déploiement de son usage....

Pour répondre à cette problématique, Octave (24 ans) et Paul (25 ans) ont créé en 2020 un site internet permettant de mettre en relation des cyclistes ayant besoin d'un stationnement avec des hôtes qui proposent d'accueillir leur vélo dans un espace privé et sécurisé.

Aujourd'hui, le site compte près de 1 000 utilisateurs, dont plus de 450 hôtes partout en France, en Belgique et en Suisse. En 2022, nous avons soutenu Octave et Paul pour la création d'une application mobile, permettant une utilisation plus ergonomique de la plateforme et une augmentation des utilisateurs.

GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration

Les statuts

Organisation

Conformément à ses statuts, la Fondation pour la Nature et l'Homme est administrée par un Conseil d'administration.

Depuis le 24 novembre 2021, suite à la démission de Nicolas Hulot de ses fonctions de Président d'honneur et à sa renonciation d'exercer ses fonctions d'administrateur, le Conseil d'administration est composé de 11 membres.

- ▶ 3 au titre du collège des membres fondateurs, 3 membres élus parmi les personnes morales ou physiques soutenant la Fondation par leur mécénat financier ou de compétence.
- ▶ 3 au titre du collège des amis de la Fondation, élus parmi les 10 membres du comité consultatif des donateurs et des donatrices, qui sont élus par les donateurs ayant fait au moins un don au cours de l'année précédant l'élection.
- ▶ 5 au titre du collège des personnalités qualifiées, en raison de leurs compétences dans le domaine d'activité de la Fondation.

Un commissaire du gouvernement, désigné par le ministère de l'Intérieur assiste aux séances du Conseil d'administration avec voix consultative. Il veille au respect des statuts et du caractère d'utilité publique de l'activité de la Fondation. Le commissaire aux comptes participe aux réunions du Conseil, sans voix délibérative et présente son rapport sur les comptes annuels, et ses recommandations.

Sont invités à assister aux séances du Conseil d'administration, avec voix consultative :

- ▶ Un représentant du Comité de la Charte du Don en confiance.
- ▶ La présidente du Conseil scientifique de la FNH.

Le Conseil d'administration élit, parmi ses membres, un Bureau composé d'un président, d'un ou deux vice-présidents et d'un trésorier. Le Bureau est notamment chargé d'instruire tous les sujets soumis au Conseil d'administration, de lui remettre le rapport moral et financier, de veiller à l'exécution des décisions prises par le Conseil, de préparer et de contrôler le budget et les comptes de la Fondation.

Missions et attributions du Conseil d'administration

- ▶ Il arrête le programme d'action de la Fondation.
- ▶ Il vote, sur proposition du Bureau, le budget et ses modifications.
- ▶ Il adopte le rapport qui lui est présenté annuellement par le Bureau sur la situation morale et financière.
- ▶ Il désigne un ou plusieurs commissaires aux comptes.
- ▶ Il accepte formellement les dons et legs.
- ▶ Il ratifie la création de fonds et de fondations sous égide de la Fondation.
- ▶ Il délibère sur les conventions engageant la Fondation.
- ▶ Il autorise les acquisitions et cessions de biens mobiliers et immobiliers, les marchés, baux et contrats de location, les emprunts, les cautions et garanties accordées au nom de la Fondation.
- ▶ Il fixe les conditions de recrutement et de rémunération du personnel.
- ▶ Il nomme le président du Conseil scientifique.
- ▶ Les fonctions de président et celles des administrateurs ne font l'objet d'aucune rémunération. Seuls leurs frais de transport et d'hébergement sont pris en charge par la Fondation en cas de déplacement dans le cadre de leur mission.

En 2022, le Conseil s'est réuni 4 fois.

Composition du Conseil d'administration (au 31 décembre 2022)

Le collège des membres fondateurs

- ▶ Béatrice Debosque, directrice générale d'API Restauration.
- ▶ Mikaël Lemarchand, directeur de l'Engagement Sociétal et de la Transition Ecologique, SNCF.
- ▶ Charles Kloboukoff, président fondateur de Léa Nature.

Collège des amis de la Fondation

- ▶ Helle Frank Liautaud, membre de Conseils d'administration et présidente de B Lab France.
- ▶ Frédérique Nicoli Ly, professionnelle de la RSE (responsabilité sociale de l'entreprise), le développement durable appliqué aux organisations.
- ▶ Axel Othelet, Directeur de la Cité des Paysages - Conseil départemental de Meurthe et Moselle. Consultant et enseignant aux universités de Lorraine et de Franche-Comté.

Collège des personnalités qualifiées

- ▶ Alain Grandjean, docteur en économie de l'environnement, co-fondateur et associé de Carbone 4, cabinet de conseil en stratégie climat et transition énergétique, président de la FNH.
- ▶ Michèle Pappalardo, diplômée de sciences politiques Paris et de l'ENA, fondatrice de Michèle Pappalardo Conseil, cabinet de conseil en stratégie durable, vice-présidente de la FNH.
- ▶ Anne de Béthencourt, fondatrice de Reset The World, cabinet de conseil en transformation écologique, trésorière de la FNH.
- ▶ Leah Ball, diplômée de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, consultante en développement durable.
- ▶ Laurent Piermont, ingénieur agronome et docteur en écologie.

La commissaire du gouvernement

- ▶ Christian de Boisdeffre, administrateur général des finances publiques.

Le Bureau

En 2022, le Bureau s'est réuni 7 fois. Au 31 décembre 2022, il était composé de :

- ▶ Alain Grandjean, président.
- ▶ Michèle Pappalardo, vice-présidente.
- ▶ Anne de Béthencourt, trésorière.

Le comité consultatif des donateurs et donatrices

Composé de 10 donateurs et donatrices fidèles, il est élu par l'ensemble des contributeurs actifs de la Fondation, pour un mandat de 4 ans, renouvelable une fois. 6 femmes et 4 hommes, de 38 à 58 ans, venant de 9 départements différents et exerçant diverses professions représentent ainsi la communauté donatrice auprès de la direction de la Fondation et du Conseil d'administration. Leurs rôles sont les suivants :

- ▶ Ils sont informés et consultés sur les activités et le fonctionnement de la Fondation.
- ▶ Ils expriment le point de vue des donateurs.
- ▶ Ils élisent les 3 représentants des donateurs au Conseil d'administration (qui constituent le Collège des amis de la Fondation).

Le comité se réunit au moins deux fois par an avec la direction de la Fondation et les personnes invitées en fonction des sujets à l'ordre du jour.

Direction et personnel

Les activités opérationnelles de la Fondation sont placées sous la responsabilité de la directrice générale, nommée par le président après avis du Conseil d'administration.

La directrice générale est assistée par les instances suivantes :

- ▶ Le comité de direction a pour rôle de piloter la Fondation au quotidien, dans le cadre de la stratégie opérationnelle et des objectifs définis. Il réunit chaque semaine la directrice générale, la directrice administrative et financière, le directeur du plaidoyer et de la prospective, la directrice de la communication et de la mobilisation, le directeur des actions nationales et internationales, la directrice mécénat et le directeur de la générosité du public.
- ▶ Le Conseil scientifique.

Bilan social 2022

- ▶ La Fondation employait 29 salariés, 1 apprenti et 2 personnes en mission de service civique volontaire au cours de l'année 2022.
- ▶ 82 % des salariés ont un niveau égal ou supérieur au Bac+4.
- ▶ 61% des effectifs sont féminins, 39% masculins.
- ▶ La moyenne d'ancienneté des salariés présents au 31 décembre 2022 est de 7,89 ans.
- ▶ 6 formations ont été dispensées, à 5 salariés, pour un total de 82 heures.
- ▶ Les 3 salaires annuels bruts les plus importants représentent 229 023 euros au 31 décembre 2022.
- ▶ 1 délégué du personnel titulaire et 1 remplaçant, sur un collège unique, représentent les salariés auprès de la direction.
- ▶ Les salariés bénéficient du télétravail de façon régulière.
- ▶ Pour les trajets domicile travail, 45% des salariés présents au 31 décembre 2022 utilisent régulièrement le vélo et 87% des trajets sont effectués en employant des mobilités douces.

Transparence de la gestion

Le rapport d'activité est à la disposition du public dans son intégralité sur le site Internet de la Fondation. Il est également envoyé sous forme papier à toute personne qui en fait la demande. Les donateurs et les mécènes de la Fondation reçoivent automatiquement *L'Essentiel*, un rapport simplifié, contenant les comptes.

Contrôle interne, audits et gestion des risques

La Fondation est suivie régulièrement par le contrôleur du Comité de la Charte du Don en confiance, qui est invité à participer à chaque Conseil d'administration.

Les comptes de la Fondation sont contrôlés et certifiés chaque année par un commissaire aux comptes, qui est invité à participer également à chaque Conseil d'administration.

Depuis 2015, la Fondation a mis en place une cartographie des principaux risques liés à l'activité de la Fondation avec une déclinaison de fiches de risque pour le suivi de chacun : risques financiers, risques de réputation, risques liés à la sécurité des biens et des personnes, risques conflictuels. Ce dispositif permet une prévention et une maîtrise des principaux risques

et assure une continuité de l'activité dans le respect de ses valeurs et de sa mission sociale.

Au cours du dernier semestre, la Fondation a mis à jour son manuel de procédures. Il a pour objet de présenter les organes de gouvernance et leur rôle, les bonnes pratiques mises en place qui garantissent la transparence et un bon fonctionnement au service de la mise en œuvre des projets de la Fondation. Les limitations d'engagement et procédures de choix des prestataires ont été revues et validées par le Conseil d'administration du 28 septembre 2022.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt potentiel, il est demandé à chaque membre du Conseil d'administration une déclaration d'intérêts.

Le Conseil scientifique de la Fondation

Le Conseil scientifique de la FNH regroupe une quarantaine d'universitaires et de scientifiques reconnus. Il est l'un des rares endroits où se croisent des spécialistes aussi bien des sciences de la matière et du vivant (écologues, climatologues, physiciens, etc.) que des sciences humaines et sociales (sociologues, économistes, philosophes, juristes, etc.). En 2021, Marie-Anne Cohendet, constitutionnaliste, professeur de droit - Ecole de droit de la Sorbonne Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, a été nommée présidente du Conseil scientifique.

Ses membres sont les suivants :

- ▶ Loïc Blondiaux – Sociologue, professeur de science politique - Université Paris I Panthéon-Sorbonne.
- ▶ Marie-Anne Cohendet – Constitutionnaliste, professeur de droit - Ecole de droit de la Sorbonne. Université Paris 1 Panthéon Sorbonne.
- ▶ Philippe Cury – Écologue, directeur de recherche – Institut de recherche pour le développement et président du Conseil scientifique de l'Institut océanographique de Monaco.
- ▶ Marc Dufumier – Agronome, professeur émérite - AgroParisTech. Président de la plateforme pour le commerce équitable.
- ▶ Marie Duru-Bellat – Sociologue, professeur des universités - Sciences Po Paris.
- ▶ Jeanne Fagnani – Sociologue, directrice de recherche honoraire - CNRS. Chercheuse associée à l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES).
- ▶ Jean-Baptiste Fressoz – Historien, maître de confé-

rence - Imperial College, Londres (Center for the History of Science, Technology and Medicine).

- ▶ Philippe Garrigues – Ecotoxicologue, directeur de recherche - CNRS. Directeur de l'Institut des sciences moléculaires.
- ▶ François Gemenne – Politologue, chercheur qualifié du FNRS, directeur de l'observatoire Hugo à l'Université de Liège et enseignant à Sciences Po. Auteur principal pour le GIEC.
- ▶ Pierre-Henri Gouyon – Écologue, professeur - Muséum national d'Histoire naturelle - AgroParisTech - Sciences Po Paris.
- ▶ Alain Grandjean – Economiste, co-fondateur et associé du cabinet de conseil Carbone4. Membre du Conseil économique pour le développement durable.
- ▶ Jean Jouzel – Climatologue, chercheur - CEA. Ancien vice-président du GIEC. Prix Nobel de la Paix (2007).
- ▶ Alain Karsenty – Économiste, chercheur - CIRAD - Montpellier.
- ▶ Marc Lachièze Rey – Astrophysicien, directeur de recherches - CNRS. Travaille au laboratoire Astroparticules et Cosmologie - Université Paris 7 en physique fondamentale et philosophie de la physique.
- ▶ Yvon Le Maho – Écologue, directeur de recherche - CNRS. Membre de l'Académie des sciences.
- ▶ Jean-Dominique Lebreton – Écologue, directeur de Recherche - CNRS. Membre de l'Académie des Sciences.
- ▶ Jacques Lecomte - Psychologue, docteur en psychologie.
- ▶ Thierry Libaert - Chercheur en communication, professeur en sciences de l'information et de la communication. Membre du comité économique et social européen.
- ▶ Marie-Antoinette Mélières – Climatologue, enseignante - chercheuse - Université de Grenoble.
- ▶ Nathalie Ros – Juriste, professeure de droit international public - Université François Rabelais de Tours. Vice-Présidente et secrétaire générale de l'Association internationale du Droit de la Mer.
- ▶ Laurence Scialom – Économiste, professeure d'économie à l'Université Paris Nanterre, laboratoire EconomiX.
- ▶ Sophie Swaton - Économiste et philosophe, Université de Lausanne.

La FNH est membre de ces organismes :

Organisations internationales

- ▶ Comité économique et social européen (Thierry Libaert).

Organisations nationales

Organismes officiels

- ▶ Conseil national de la transition écologique.
- ▶ Conseil économique, social et environnemental (Cécile Ostria, Pascal Mayol).
- ▶ Comité national de la biodiversité.
- ▶ Conseil national de l'alimentation.
- ▶ Conseil national de la restauration collective.
- ▶ Comité d'orientation stratégique et de suivi du plan Ecophyto.

Associations

- ▶ Association Fête de la nature.
- ▶ Le Don en Confiance.
- ▶ Centre français des fonds et fondations.
- ▶ Comité français de l'UICN.
- ▶ France Générosités.
- ▶ Réseau Action Climat RAC France.
- ▶ Réseau national des PAT.
- ▶ Transport et Environnement.
- ▶ Plateforme pour une autre PAC.
- ▶ Pacte du Pouvoir de Vivre.

Entreprises et organisations professionnelles

- ▶ 1 % pour la planète France.

Participation à des groupes de travail, commissions et comités extérieurs

- ▶ Collectif National Sciences Participatives/ Biodiversité.
- ▶ Groupe de travail "Élevage et environnement" mené par l'interprofession bovine – Interbev.
- ▶ Affaire du Siècle.
- ▶ Groupe de travail sur les modèles économiques des ONG de l'environnement.
- ▶ Programme Nature 2050 de la CDC Biodiv.
- ▶ Comité de missions de la CDC Biodiv.
- ▶ Domestic Advisory Group du CETA.



NOS CAMPAGNES DE COLLECTE GRAND PUBLIC

“ Soutenir financièrement la Fondation est une marque forte d’engagement à nos côtés. C’est un point important dans la relation que nous entretenons avec nos donatrices et nos donateurs. Mais c’est aussi un signe que les actions que nous proposons de soutenir correspondent aux attentes de nos concitoyens. Autrement dit : la FNH a cette capacité à écouter et répondre aux préoccupations des Français en matière de transformation écologique.

CLAUDE POUVREAU

DIRECTEUR DE LA COLLECTE DE FONDS



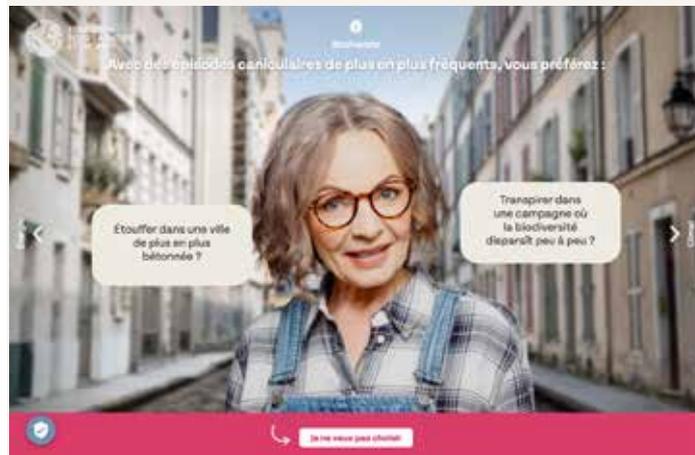
Présentation des campagnes

Les campagnes de collecte constituent un temps d'échanges avec ceux qui nous soutiennent déjà, ceux qui souhaitent nous soutenir ou ceux qui s'interrogent. La Fondation profite de ces moments pour éclairer sur certaines de ses actions, partager son point de vue et proposer des solutions concrètes. Ce n'est pas seulement un appel à don. C'est aussi un partage de convictions.

Plus de 40% de ses ressources provenant des particuliers (dons et legs), la Fondation active la générosité du grand public principalement au travers de 2 campagnes d'appel à dons par an. Et, de façon incontournable, c'est sur la période de fin d'année que la Fondation met l'accent sur la nécessité de soutenir financièrement ses programmes. C'est un des leviers qui permet depuis des années de développer l'ensemble de ses actions (plaidoyer, études, programmes dédiés, etc.).

L'enjeu de ces campagnes de collecte est de convaincre que les actions de la FNH ont un impact positif et significatif dans la transformation écologique et solidaire. 2022, plus que jamais, a été une année riche en événements qui ont porté les sujets du changement climatique, de l'écologie, de l'environnement, de la biodiversité... sur le devant de la scène. La Fondation a ainsi souhaité émerger en intégrant une dimension fondamentale dans sa campagne de fin d'année : les questionnements du grand public. Le quotidien des Français est sans cesse ponctué d'interrogations quant aux (bons) choix à faire sur des sujets tels que l'alimentation ou la consommation énergétique. Dans sa campagne « Les bons choix », la Fondation mettait en scène ces interrogations partagées par de nombreux Français – peut-être vous – et faisait le lien vers les actions de la Fondation qui constituent autant de solutions.

> <https://lesbonschoix.fnh.org/cl/>



NOS PARTENAIRES ET MÉCÈNES

Le soutien des entreprises et des fondations

La Fondation est soutenue par des entreprises, des fondations d'entreprises et des fonds de dotation engagés dans la transition écologique et solidaire qui lui donnent les moyens de mener à bien sa mission sociale. Une manière également de renforcer leurs propres engagements. La Fondation est également soutenue par des fondations privées.

En 2022, elle a ainsi pu compter sur le soutien de : API Restauration, Léa Nature, MAIF, Mobivia, RTE, SNCF, les Fondations European Climate Foundation, Daniel et Nina Carasso, Laforêt, Nature & Découvertes, la Fondation de France, le fonds de dotation Domorrow et la Caisse des dépôts et consignations Biodiversité.

La Fondation a également bénéficié du soutien ponctuel des entreprises Allianz, Aglaïa & Co, Boho Cosmetics, Gooded et Lilo. Elles ont déployé des actions de philanthropie auprès de leurs parties prenantes par le biais de différentes opérations d'engagement : arrondi en caisse, arrondi sur salaire, versement d'un pourcentage du chiffre d'affaires... comportant un volet informatif et pédagogique, ses actions ont également contribué à la sensibilisation et à la mobilisation de leurs réseaux et clients, permettant à la FNH de toucher un autre public.



Le Fond des TPE & PME

La Fondation a enfin pu compter sur les 4 TPE qui contribuent au Fonds TPE pour la Nature et l'Homme - Ektis, Expertis, Ocean Vert Distribution et Secante. Par leur engagement, elles soutiennent les projets menés par des jeunes âgés de 15 à 35 ans pour lutter contre la perte de biodiversité et le dérèglement climatique.

En 2022, la Fondation a également poursuivi son partage d'expertise en proposant un cycle de 3 webinaires à destination exclusive des collaborateurs de ses partenaires mécènes ayant pour thématiques : les conséquences agricoles et alimentaires de la guerre en Ukraine, la précarité en matière de mobilité du quotidien, les enjeux et limites de l'artificialisation des sols



Nos Fondations Abrisées

Depuis 2016, la FNH abrite et accompagne des fondations dans leur création et la structuration de leur projet philanthropique. En 2022, la FNH a hébergé deux fondations ayant chacune sa spécificité et ses modes d'actions.

- ▶ La Fondation Valorem, qui agit pour l'accès aux énergies renouvelables et la lutte contre la précarité énergétique, a sélectionné et financé 13 projets en 2022, 4 à l'international permettant l'accès aux énergies renouvelables dans le monde et 9 permettant la lutte contre la précarité énergétique en France. Par ailleurs, la Fondation Valorem est mécène du dispositif Génération Climat de la FNH qui soutient des projets de jeunes en France et à l'international.
- ▶ La Fondation Breizh Biodiv a pour but la protection de la biodiversité terrestre et marine sur son territoire ainsi que l'éducation et la sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité. Pour cette deuxième année d'existence, la Fondation Breizh Biodiv a lancé un appel à projets « Biodiversité et Milieux aquatiques » faisant l'objet d'un comité de sélection en janvier 2023. La Fondation a également rassemblé l'ensemble de ses parties prenantes (entreprises et collectivités) le 24 juin à Dinard pour une grande journée de sensibilisation pour la préservation de la biodiversité dans la région.

La Fondation ETRE, Écoles de la Transition Écologique, a été dissoute fin 2022 à la demande de son fondateur faute de réalisation de projet.

Reconnue d'utilité publique, apaisane et non-confessionnelle, la Fondation pour la Nature et l'Homme œuvre depuis 1990 pour que les solutions écologiques deviennent la norme de nos vies, sans laisser personne de côté. En plaçant l'humain au cœur de ses actions, elle lève les blocages économiques, politiques, psychologiques et sociaux qui entravent cet horizon, seul choix d'avenir.

Pour y parvenir, la Fondation démontre qu'agir pour le climat et la biodiversité est dans l'intérêt de tous. Avec son conseil scientifique et ses partenaires, elle propose à celles et ceux qui ont le pouvoir d'agir, des décideurs politiques aux acteurs économiques en passant par les citoyens, des solutions qui concilient les impératifs de la planète et les besoins humains. L'exigence dans l'action, la co-construction, la solidarité et le dialogue avec tous sont les fondamentaux de sa méthode.



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

DÉPASSER LES CLIVAGES,
INSPIRER LES COURAGES